



Salbris, le 7 ~~mars~~^{avril} 2026

Alexandre AVRIL,
Conseiller régional Centre-Val de Loire
Président de la Communauté de Communes
de la Sologne des Rivières
Maire de Salbris

à

Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communautaire
de la Communauté de communes
Sologne des Rivières

Objet : Réunion ordinaire du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

Je tiens à vous adresser mes plus chaleureuses félicitations pour votre élection au sein du conseil municipal de votre Ville.

En conséquence, vous allez également siéger au Conseil communautaire de la Communauté de communes et je vous prie de bien vouloir assister à la première réunion ordinaire qui aura lieu le :

Lundi 13 ~~mars~~^{avril} 2026, à 18h00

Salle Georges Waquet, 41300 SALBRIS

Ordre du jour :

1. Installation du nouveau Conseil communautaire
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Approbation du PV de la séance du 16 février 2026
4. Composition du bureau de vote
5. Élection du Président(e) de la CC Sologne des Rivières
6. Détermination du nombre de Vice-Présidence et du nombre d'autres membres du bureau communautaire.
7. Élection des Vice-Président(es)
8. Lecture de la Charte de l'élu local

ADMINISTRATION GENERALE

9. Désignation des délégués au SMICTOM de Sologne
10. Désignation des délégués au Pays de Grande Sologne PGS
11. Désignation des délégués au Syndicat Mixte du Bassin des Sauldres SMBS
12. Désignation des délégués au Syndicat mixte d'Entretien du Bassin du Beuvron SEBB

Administration Générale

Communauté de Communes Sologne des Rivières – 6 rue des Ecoles – 41300 SALBRIS
02 54 96 23 00 – mail : solognedesrivieres@ccsr.fr
www.sologne-des-rivieres.fr

13. Désignation des délégués au Syndicat mixte de l'Etang du Puits et du Canal de la Sauldre SEPCS

14. Désignation des délégués au Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire numérique SMO

DIVERS

1. Décisions
2. Informations et questions

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

Alexandre AVRIL



Administration Générale

Communauté de Communes Sologne des Rivières – 6 rue des Ecoles – 41300 SALBRIS
02 54 96 23 00 – mail : solognedesrivieres@ccsr.fr
www.sologne-des-rivieres.fr